

[FENÊTRES] SUR COURS

1^{RES} CLASSES



La **passion**
du métier
ne suffit pas

Il nous faut
du temps
et **des moyens.**

l'école pour tous,
une vraie valeur.

Tout nouveaux, tout beaux !?



La toute première rentrée est un moment attendu, mais réserve aussi son lot de surprises et d'émotions qui marque la carrière de professeur des écoles : découverte de l'école, accueil des élèves, rencontres avec les collègues et les parents... Des premiers pas parfois exaltants, parfois angoissants pour lesquels le SNUipp-FSU a toujours à cœur d'être présent aux côtés des débutants pour les aider à bien démarrer dans le métier. Selon l'enquête réalisée par le SNUipp-FSU auprès de jeunes enseignants, 60 % d'entre eux sont satisfaits de leur entrée dans le métier et 70 % trouvent que ça correspond bien à l'idée qu'ils s'en faisaient. Mais ils sont aussi nombreux à trouver que ce métier prend de la place et du temps. Il impacte la vie privée tant le temps de travail déborde. C'est pourquoi le SNUipp-FSU a fait de la reconnaissance du temps de travail un axe fort de sa campagne, appelant les enseignants à s'engager pour la fin des APC pour arriver à une redéfinition du temps de travail. La formation est aussi jugée mal adaptée à leurs besoins. Le SNUipp-FSU continue d'exiger une formation de qualité. Il demande également l'ouverture des listes complémentaires et non le recrutement de contractuels qui installe la précarité. À cette fin, le SNUipp-FSU lance une pétition pour le recrutement des listes complémentaires. Le métier d'enseignant ne rime pas toujours avec « *tout nouveau, tout beau* » et la passion du métier ne suffit pas. Pour le SNUipp-FSU, il faut investir fortement dans l'école pour chaque jour aider tous les élèves à réussir. Nous vous souhaitons de beaux moments dans la classe, et vous invitons à participer avec nous à l'amélioration de l'École pour que notre métier prenne tout son sens.

DOSSIER

RETOUR D'ENQUÊTE SUR
LES JEUNES ENSEIGNANTS p.3

INFOS SERVICE

TEMPS DE TRAVAIL
p.6

QUESTION MÉTIER

LES NOUVEAUX
PROGRAMMES p.7

EN BREF



RIKIKISAITOU

LE GUIDE POUR LES PE STAGIAIRES

Pour vous aider dans votre année de stagiaire, le

SNUipp-FSU édite une brochure spéciale qui compile des informations sur votre année de stage, vos droits, sur le changement de département, le mouvement, l'école, etc. N'hésitez pas à la demander auprès de votre section départementale.

PASS EDUCATION

POUR LES STAGIAIRES ÉGALEMENT !

Le Pass Éducation permet d'accéder gratuitement aux collections permanentes des musées et monuments nationaux. N'hésitez pas à le demander à votre directeur ou directrice.

PORT-LEUCATE

UNIVERSITÉ D'AUTOMNE DU SNUIPP-FSU



Les 19, 20 et 21 octobre prochains, Port Leucate

accueillera l'université d'automne du SNUipp-FSU. Vous pouvez y participer, cet événement donnant droit à une autorisation d'absence.

ISAE

ENFIN À 1200 EUROS

Après plusieurs années de campagne, d'actions et de mobilisations des personnels à l'appel du SNUipp-FSU, le gouvernement vient de revaloriser l'ISAE à 1200€ annuels. Le syndicat demande que la totalité de cette indemnité, qui sera versée mensuellement, soit transformée en point d'indice. Les stagiaires à mi-temps en classe en percevront la moitié.


RECRUTEMENTS PERDUS AU CONCOURS 2016

DES MESURES D'URGENCE S'IMPOSENT !

665. C'est le nombre de places au concours non pourvues à l'issue du CRPE 2016. De nouvelles pertes, signes d'une crise du recrutement qui s'installe. Et de nombreux départements qui doivent recruter, choisissent l'embauche de contractuels plutôt que de recruter des candidats sur listes complémentaires. Le SNUipp-FSU continue de demander que ce soit bien la liste complémentaire qui soit utilisée pour faire face aux vacances de postes, que les académies déficitaires puissent recourir à la liste complémentaire d'autres académies sur la base du volontariat des stagiaires et que s'ouvrent des discussions sur le pré-recrutement.

Il faut également envisager d'étendre le concours supplémentaire mis en place pour Créteil aux autres académies en grandes dif-

ficultés (Versailles, Amiens, Guyane...). Enfin, il est urgent d'améliorer les conditions de formation et d'entrée dans le métier des nouveaux enseignants, ainsi que de revaloriser les salaires. Face à cette crise de recrutement qui s'inscrit dans la durée, le ministère ne peut plus se voiler la face. Il en va de la qualité du service public d'éducation.



Pour porter haut et fort ces revendications, le SNUipp-FSU propose de signer et faire signer cette pétition exigeant le recours aux listes complémentaires partout où cela est nécessaire :
<http://petitionlc.snuipp.fr>



C'est décidé, je me syndique !

Se syndiquer, c'est être plus forts, efficaces et constructifs ensemble pour défendre l'école, les droits de tous et chacun. Le SNUipp-FSU n'a pas d'autre financement et n'est pas subventionné : c'est la garantie de son indépendance. 66% de la cotisation est déductible des impôts !

Alors adhérez dès maintenant ;
 • NOUVEAU : en ligne sur notre site. <https://adherer.snuipp.fr/>
 • en remplissant le bulletin papier téléchargeable sur le site du SNUipp-FSU de votre département et à renvoyer à votre section départementale. <http://XX.snuipp.fr>



EXTENSION DU M1 EN ALTERNANCE À REIMS, VERSAILLES ET AMIENS



Le dispositif de M1 en alternance (tiers-temps en responsabilité de classe, contre rémunération), mis en place l'année passée dans les académies de Créteil et de Guyane, est reconduit et étendu aux académies de Reims, de Versailles et d'Amiens, en grande difficulté de recrutement. Le SNUipp-FSU rappelle son opposition à toute mesure qui amènerait les étudiants à être des moyens d'enseignement, et entraînerait la dégradation des contenus et des conditions de formation. Enseigner est un métier complexe, qui nécessite du temps pour construire son identité professionnelle et une progressivité de l'entrée dans le métier. Ce nouveau dispositif va à l'encontre de cette idée en ajoutant à la diminution du volume de formation (divisé par deux par rapport au M1 MEEF classique dans l'ESPE de Créteil), le postulat que le stage à lui seul serait suffisant. Or, sans aller-retour entre théorie et pratique, sans accompagnement spécifique et temps pour réfléchir sur le métier d'enseignant, la présence sur le terrain est vidée de son sens. Face à ce dispositif, le SNUipp-FSU revendique des pré-recrutements dès la L1 intégrant des critères sociaux.

JEUNES ENSEIGNANTS RETOUR D'ENQUÊTE



Ce que pensent les enseignants débutants de l'école, entrés dans le métier entre septembre 2010 et septembre 2015, de leur travail, du temps qu'ils y passent, etc..., c'est ce que décrypte le SNUipp-FSU au sein de son Observatoire des enseignants débutants qui, tous les trois ans mène une enquête.

Tous les 3 ans, le SNUipp-FSU réalise avec l'institut de sondage Harris une grande enquête auprès des professeurs des écoles débutants afin de mieux connaître leurs conditions d'entrée dans le métier, leurs avis sur leur formation, leurs débuts dans le métier, leurs impressions, leur attentes et leurs relations avec le syndicat. Au printemps 2016, ce sont 1639 collègues, ayant une ancienneté inférieure à 6 années qui se sont prêtés à ce sondage. Cette année, le sondage avait la particularité d'être le premier à avoir lieu suite aux réformes de la formation initiale, des rythmes et des nouveaux programmes.

Professeurs des écoles débutants : qui sont-ils ?

Une des grandes nouveautés de ces enseignants débutants est leur âge plus élevé, en moyenne. Cette nouveauté est due à la fois aux plus grandes exigences de diplôme mais également aux nombreuses reconversions des nouveaux enseignants (61 %).

Leurs impressions du métier

Si 71% des jeunes enseignants sondés se déclarent satisfaits par rapport à ce qu'ils attendaient du métier, ils sont tout de même nombreux à constater avec surprise l'impact de leur métier sur leur vie privée. Le SNUipp-FSU revendique une baisse de temps de travail alors que les professeurs des écoles ont

un des temps d'enseignement parmi les plus élevés de l'OCDE.

60% des jeunes enseignants sont satisfaits de leurs débuts dans le métier et seulement 22% de leur formation. Ces deux données continuent de décroître ces dernières années. Les plus grosses difficultés pour eux résident dans le manque de connaissance de la réalité d'une classe et la gestion de l'hétérogénéité des élèves. En miroir, les inconvénients les plus cités sont le temps de préparation (65%), les différences de niveaux au sein de la classe (62%) et l'échec persistant de certains élèves (54%). Les comportements violents sont néanmoins plus souvent évoqués qu'auparavant (43%, +8 points par rapport à 2013).

Le SNUipp-FSU porte un projet de transformation de l'école pour lutter contre les inégalités et garantir la réussite de tous les élèves.

À l'inverse, les avantages du métier pour les enseignants débutants se concentrent sur les élèves, leur réussite et la relation qu'ils entretiennent avec eux.

En ce qui concerne les conditions de travail, les nouveaux enseignants critiquent majoritairement la réforme des rythmes scolaires et les APC, mais ils sont assez optimistes sur les dispositifs qui favorisent le travail en équipe.

Le SNUipp-FSU lance justement, en cette

rentrée, une campagne d'abandon des APC.

Selon eux, il faut que l'école se transforme pour pouvoir atteindre son objectif : la réussite de tous les élèves. Pour eux, et ce constat s'accroît au fil des années, les priorités de l'école devraient avant tout être l'épanouissement des enfants et la formation de futurs citoyens

Et le syndicat dans tout ça ?

Ils sont 86% à lui accorder une bonne image et pourtant ils se déclarent un peu moins syndiqués qu'auparavant.

Selon eux, le syndicat doit permettre d'améliorer les conditions de travail mais il est également là pour les défendre face à l'administration. Il doit être force de propositions pour la transformation de l'école et travailler les questions de société.

C'est donc assez logiquement que les jeunes enseignants disent avoir une bonne image du SNUipp-FSU puisque l'identité de ce dernier repose sur ces différents domaines.

En résumé, c'est une école transformée, qui se bat pour la réussite de toutes et tous, avec un travail d'équipe renforcé, des classes moins chargées et qui se donne comme volonté principale l'épanouissement des enfants, que portent ces nouveaux enseignants. Un projet défendu par le SNUipp-FSU depuis sa création.

« LES PLUS GROSSES
DIFFICULTÉS POUR EUX
RÉSIDENT DANS LE MANQUE
DE CONNAISSANCE DE LA
RÉALITÉ D'UNE CLASSE. »

CONDITIONS D'ENTRÉE DANS LE MÉTIER : UNE VOCATION

La vocation reste, pour 74% des nouveaux enseignants, la principale raison qui les a amenés à choisir ce métier. Le désir d'être avec des enfants arrive dans un deuxième temps.

Cependant, les nouveaux enseignants font l'expérience d'un décalage entre ce qu'ils imaginaient du métier et sa réalité. C'est le cas dans bien des professions, mais ce phénomène est probablement exacerbé dans le cas des enseignants puisqu'il s'agit d'un métier qu'ils ont tous observé en tant qu'élève sans en voir toutefois toutes les implications. 60% d'entre eux ne s'attendaient pas à une telle implication de leur métier sur leur vie privée, 54% sont surprises par la charge de travail. Pour les aider dans leurs premiers pas, le SNUipp-FSU a mis en place un site dédié aux débutants - neo.snuipp.fr - où ils peuvent trouver des pistes pédagogiques, des interviews de chercheurs et autres aides pour bien démarrer dans le métier. Le manque de connaissance de la réalité d'une classe reste une difficulté majeure pour 39% d'entre eux. Le SNUipp-FSU défend l'idée d'une formation initiale en deux ans, rémunérée, avec une progression dans les stages allant de l'observation à la responsabilité de classe. Les avantages de leur métier sont avant tout

centrés autour de leurs élèves ; leur réussite (63%), la relation avec eux (60%) et le fait de leur transmettre des connaissances (53%). En revanche, les inconvénients du métier résident dans le temps de préparation (65%), l'hétérogénéité des classes et l'échec persistant de certains élèves.

En matière de fonctionnement de l'école, l'insatisfaction reste forte.

82% des enseignants débutants estiment ainsi que la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires n'est pas satisfaisante. Les APC et la formation sont également montrées du doigt, suscitant de hauts niveaux d'insatisfaction (71%).

Cependant, en matière de travail en équipe, 67% considèrent que les « choses vont dans le bon sens ». Les conditions d'affectation et les actions de formation continue restent jugées importantes par plus de 8 enseignants sur 10.

La réussite de tous les élèves leur apparaît de plus en plus comme un objectif qui ne peut être atteint que dans une école transformée (94%, une tendance qui se confirme depuis 2004).

Pour 59% d'entre eux, les priorités de l'école

QUELQUES CHIFFRES CLÉS



39%
des jeunes enseignants estiment que le manque de connaissance de la réalité d'une classe est une difficulté majeure.

devraient avant tout être l'épanouissement des enfants et la formation de futurs citoyens (45%) plus que la transmission pure de connaissance, la transmission du goût de l'effort.

Pour cette nouvelle génération d'enseignants, les effectifs trop importants par

Corinne Ojalvo, Maître-formatrice depuis 12 ans à Paris, et maintenant à Bourges

3 QUESTIONS A



« Avoir le recul nécessaire pour analyser les situations d'apprentissages »

Quelle représentation se font les débutants du métier ?

Il semble que les débutants conservent du métier l'image qu'ils s'en faisaient en tant qu'élèves. Ils peuvent être dans l'imitation d'un « modèle d'enseignant », celui qui a pu leur donner envie de le devenir, par exemple. On le voit dans la posture ou la gestuelle utilisée. Ils sont parfois surpris du rôle d'éducateurs qui leur incombe. Le statut mixte des stagiaires provoque parfois des confusions dans la posture à adopter. Certains jeunes se représentent mal la difficulté scolaire. On perçoit un premier décalage entre l'idée qu'ils pouvaient se faire du métier et la réalité quotidienne. Néanmoins, je crois que

cet écart a toujours existé. Enfin, il est possible qu'avant leur année de stage, ces collègues n'aient pas eu conscience de la somme de travail que pouvaient constituer les préparations de classe.

Quel accompagnement pour faire évoluer leur représentation ?

Le métier est difficile en ce sens qu'il nécessite une disponibilité auprès des élèves sur le temps de classe et un temps important pour la préparer. Ils en manquent pour avoir le recul nécessaire afin d'analyser les situations d'apprentissage. Les débutants sont en demande d'outils, de « ficelles », de fiches « clé en main » pour « gérer » le quotidien, mais aussi de supports didactiques. Ils s'adressent en général à leurs collègues. La formation ne parvient pas

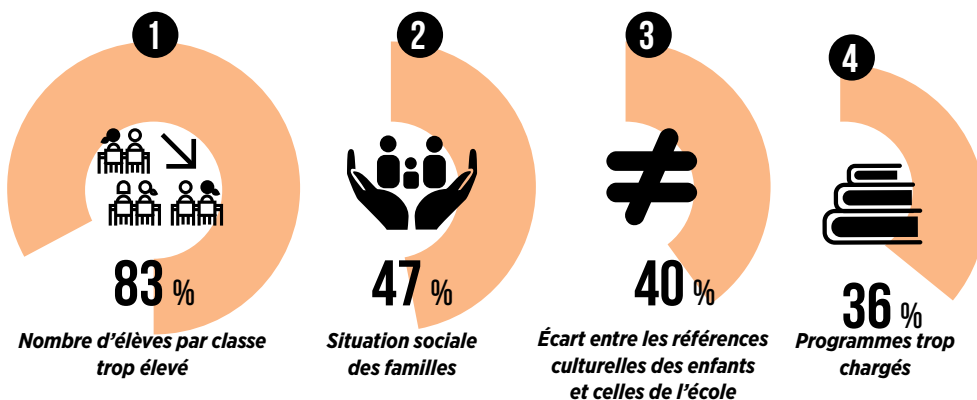
actuellement à répondre aux exigences du métier. L'organisation des cours, la densité du programme et le temps imparti ne permettent pas une préparation sereine au métier.

Quelle représentation ont-ils du syndicat ?

Le syndicat est souvent perçu comme une instance de protection des enseignants en cas de difficulté. C'est évidemment l'une de ses fonctions. Dans certains départements, et notamment à Paris depuis quelques années, le SNUipp-FSU s'est fortement engagé dans la formation en relation avec le GFEN afin de permettre aux PES de se rencontrer autour de thématiques pédagogiques et syndicales. Je pense que les deux volets sont à entretenir.

ION CONTRARIÉE

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CAUSES DE L'ÉCHEC SCOLAIRE ?



classe est le premier facteur d'échec scolaire (83%), devant la situation sociale des familles (47%), l'écart entre les références culturelles des enfants et celles de l'école (40%) et les programmes trop chargés (36%, -15 points depuis 2013 avec les nouveaux programmes).

Les syndicats ont un rôle à jouer

81% des nouveaux enseignants estiment que les syndicats devraient agir en priorité pour l'amélioration des conditions de travail, mais également qu'ils les défendent face à l'administration (52%) et qu'ils fassent des propositions pour la transformation de l'école (45%). 75% des nouveaux enseignants attend aussi des syndicats qu'ils interviennent dans les débats éducatifs et pédagogiques au sein de l'École mais également dans les débats de société de manière plus générale (69%).

Pourtant, cette nouvelle génération d'enseignants se déclare un peu moins syndiquée qu'en 2013. La profession évolue donc, en partie en suivant des tendances qui s'observent par ailleurs dans la société (hausse du niveau de diplôme, diffusion des reconversions professionnelles, déclin des formes traditionnelles d'engagement, etc.), mais la vocation reste au centre du métier.

Une image positive de l'action du SNUipp-FSU

86% des enseignants débutants indiquent avoir une bonne image des syndicats enseignants et plus de 60% considèrent qu'ils adoptent la posture adéquate en matière de critique du système scolaire, des propositions faites pour améliorer le fonctionnement de l'École et de compromis trouvés lors des négociations avec le ministère.

90% des nouveaux enseignants déclarent avoir une bonne image du SNUipp et 84% d'entre eux saluent son action en termes de services fournis et de défense des salaires. Comme chaque année, le SNUipp-FSU sera présent aux côtés de toutes et tous et en particulier des entrants dans le métier.



LE POINT DE VUE DU SNUIPP-FSU

Faire accéder tous les élèves à un haut niveau de formation tout en réaffirmant qu'ils et elles en sont tous capables fonde le projet du SNUipp-FSU pour l'école. Ce défi ambitieux porte l'exigence d'une école pour toutes et tous, empreinte des valeurs de justice, de partage et de solidarité et nécessite que soit placé au centre du système éducatif la réussite des élèves des milieux populaires. Considérer l'hétérogénéité comme une richesse suppose une transformation en profondeur du système éducatif avec des moyens à la hauteur de cette ambition en termes de postes, de formation, d'effectifs par classe, de remplacement, de personnel spécialisé. Remettre à plat la réforme de la formation initiale, avec des budgets suffisants et un cadrage national fort, est tout aussi urgent. Le SNUipp-FSU porte un projet pour la formation initiale de la L3 à la T2 avec un concours sous condition de licence placé en fin de L3, deux années de formation sous statut de fonctionnaire stagiaire, validées par un master. Pour les PES, le temps en classe ne doit pas dépasser le tiers temps. L'entrée dans le métier doit être progressive.



Cécile,
T4 dans l'Eure,
directrice en
école maternelle
de 3 classes

J'ai été PES à la rentrée 2012, dans la classe d'une PEMF, auprès d'élèves de MS-GS. Cette expérience a été très riche, elle m'a permis d'observer la pratique de l'enseignante et de prendre en main le groupe classe sur des séances de pratique accompagnée. J'ai découvert le fonctionnement d'une école, les différentes réunions... A partir de la deuxième période, j'ai été nommée sur une classe de CE2-CM1. J'en garde un très bon souvenir, mais la charge de travail était extrêmement lourde. Je passais la plupart de mon temps à préparer la classe...

QUEL BILAN TIREZ-VOUS DE CES 1^{RES} ANNÉES D'ENSEIGNEMENT ?

L'entrée dans le métier d'enseignant est passionnante mais demande énormément d'énergie. En T1, j'ai obtenu un poste en maternelle. Un conseil avisé que j'ai reçu est de choisir un domaine que l'on souhaite approfondir et de s'y consacrer entièrement. Et dans un autre domaine, suivre un guide du maître et gagner en temps de préparation.

AURIEZ-VOUS BESOIN D'UN AUTRE ACCOMPAGNEMENT POUR VOS DÉBUTS ?

La formation à l'IUFM (avant qu'il ne devienne l'ESPE) restait théorique et j'aurais aimé des outils utilisables dès le départ, que j'aurais pu avec le temps m'approprier et modifier. Tout créer dès le départ est impossible. On passe des heures à comparer des programmations, des séquences... sur internet ou dans les ouvrages pédagogiques. J'aurais aimé avoir des références fiables pour gagner en temps et en qualité. Il m'a aussi manqué des temps d'échanges de pratiques avec des jeunes enseignants ! On le fait autour d'apéros et de barbecues mais ce serait intéressant qu'ils soient prévus dans la formation.



FRAIS DE DÉPLACEMENT

Une indemnité forfaitaire de formation (IFF) de 1000 € est accessible aux stagiaires à mi-temps à l'ESPE dont les communes de résidence familiale et administrative sont différentes de celle de l'ESPE. Elle est versée automatiquement.

Des indemnités de stage et de déplacement, plus favorables, régies par le décret du 3 juillet 2006, sont également accessibles sous les mêmes conditions. Mais de nombreux freins persistent dans certaines académies. Pour le

SNUipp-FSU, c'est inacceptable. Le SNUipp-FSU s'est adressé au ministère pour demander une revalorisation de l'IFF, intégrant une prise en compte du kilométrage. Dans l'attente, il demande à l'administration de permettre l'accès de toutes et tous à l'indemnisation la plus favorable.

Dnas le cadre de vos trajets domicile-travail, vous pouvez également bénéficier de la prise en charge partielle du prix des titres d'abonnement et de transport à hauteur de 50% et dans la limite de 77,96 euros par mois.



RECLASSEMENT

Le reclassement, à demander auprès de la DSDEN, permet la prise en compte, dès la stagiairisation, des services accomplis antérieurement afin d'accélérer le passage d'échelons en début de carrière. Peuvent être pris en compte les services d'EAP, d'AED, d'enseignant contractuel, d'enseignant en établissement privé, de surveillant, ainsi que tout autre emploi de contractuel ou de titulaire exercé dans l'un des trois versants de la fonction publique.

TEMPS DE TRAVAIL



Le temps de service des enseignant-es est de 27 heures hebdomadaires. Il se répartit en 24 heures d'enseignement devant élèves et 108 heures annualisées (36 h d'APC, 18 h d'animation pédagogique, 6 h de conseils d'école et 48 heures de concertation). Les PES, en responsabilité de classe à mi-temps doivent effectuer la moitié des 108 h. Ces 108 h annualisées ne sont pas adaptées au travail des enseignants. Une étude du ministère de juillet 2013 montre que le temps consacré au travail d'équipe et aux relations avec les familles atteint 2 h 30 par semaine. À cela s'ajoute le temps « hors la classe » qui conduit à près de 52h de travail par semaine pour un enseignant de moins de 29 ans. Pour le SNUipp-FSU il est urgent de diminuer le temps de travail des enseignants, et la fin des APC, qui n'ont pas fait preuve de leur pertinence, est une première étape.

CHÈQUES VACANCES

Vous pouvez bénéficier d'une épargne bonifiée par l'état de 10 à 30% selon le quotient familial et pour les moins de 30 ans, bonifiée à 35%.

Renseignez-vous sur

www.fonctionpublique-chequesvacances.fr

MA SANTÉ, C'EST SÉRIEUX.
J'AI CHOISI MGEN

“Quand on est sportif de haut niveau, la santé c'est essentiel. Et se sentir bien protégé est un réel avantage sur le chemin de la victoire. C'est pourquoi je ne m'entoure que des meilleurs. Pour son engagement, pour sa solidarité, pour la performance de sa protection santé et la qualité de son accompagnement, j'ai choisi MGEN.”

MARTIN FOURCADE, Champion du Monde et Champion Olympique de biathlon.

mgen
MUTUELLE SANTÉ PRÉVOYANCE

www.mgen.fr

MGEN, Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale, n°775 685 399, MGEN Vie, n°441 922 002, MGEN Fila, n°440 363 588, mutuelles soumises aux dispositions du livre II du code de la Mutualité
MGEN Action sanitaire et sociale, n°441 921 913, MGEN Centres de santé, n°477 901 714, mutuelles soumises aux dispositions du livre III du code de la Mutualité.

www.antigel.agency - 00209 - Photo © Hervé Thouroude. Document non contractuel.

SUR LE VIF

André Tricot & Sylvie Plane

3 QUESTIONS A



« *Les nouveaux programmes* »

Les nouveaux programmes en maternelle ont été mis en place à la rentrée 2015. Cette année, les nouveaux programmes des cycles 2 et 3 entrent en vigueur.

Si les orientations en français et mathématiques vont dans le bon sens, le contenu de certaines matières est inadapté voire irréaliste. Le résultat final n'est pas à la hauteur de l'ambition que porte le SNUipp-FSU pour les élèves et les enseignants. Quant aux documents d'accompagnement ils sont plutôt bien conçus et peuvent constituer un point d'appui, notamment pour les débutants. Et même si leur présentation correspond davantage à une lecture à l'écran, le SNUipp-FSU continue d'en réclamer une version papier.

Quelles nouveautés au cycle 2 ?

Selon André Tricot, ces programmes sont « au service des apprentissages des élèves et du travail des enseignants » ; ils respectent la « grande hétérogénéité des élèves. Un même objectif pour tous mais des rythmes différents ». Selon lui, la nouveauté fondamentale, est que « nous avons travaillé à l'intérieur du socle » soit « il n'y a plus le socle, d'un côté et les programmes de l'autre ».

Qu'en est-il au cycle 3 ?

Selon Sylvie Plane, ces nouveaux programmes « prévoient notamment une meilleure prise en compte de la continuité

entre l'école et le collège. La spécificité du cycle 3 est mieux définie avec l'ambition d'aider les élèves à conquérir leur autonomie et à organiser leurs savoirs ». La nouveauté la plus marquante est l'approche: « Au lieu de concevoir les programmes à partir des disciplines, on réfléchit à ce qui est utile pour la formation des élèves. »

Quelles priorités pour leur mise en œuvre ?

Pour André Tricot, le levier principal c'est de donner une vraie chance aux cycles. Cela passe par une formation initiale et continue de qualité des enseignants. Au cycle 3, il faudra approfondir la continuité école-colège en incitant les enseignants du 2nd degré à mieux s'appuyer sur les acquis des élèves de l'élémentaire. Sylvie Plane ajoute ; « Il s'agit pour les enseignants [...] de retrouver une réflexion de fond sur leur rôle social et leur mission de formation du citoyen ».

ANDRÉ TRICOT EST PROFESSEUR À L'ESPE DE TOULOUSE ET COORDINATEUR DU GROUPE CHARGÉ DE L'ÉLABORATION DU PROJET DE PROGRAMME POUR LE CYCLE 2 ET SYLVIE PLANE, PROFESSEURE EN SCIENCES DU LANGAGE À L'UNIVERSITÉ PARIS SORBONNE ET MEMBRE DU CONSEIL SUPÉRIEUR DES PROGRAMMES



Anne-Sophie Générau, est conseillère pédagogique en Langues vivantes à Marseille dans les quartiers nord.

QUELLES PISTES POUVEZ-VOUS PROPOSER AUX PROFESSEURS DES ÉCOLES STAGIAIRES ÉTUDIANTS POUR ASSURER ET VIVRE AU MIEUX LEUR ANNÉE DE STAGE ?

Lors des visites, on attend du PFSE qu'il soit à l'écoute et qu'il prenne en compte les conseils donnés par son tuteur. Les gestes professionnels s'acquièrent en plusieurs années. Le tuteur veut donc voir un enseignant qui est dans l'intégration progressive de ces gestes. La sécurité des élèves et la bienveillance sont les premières attitudes observées. Si certains conseils ne sont pas compris, il ne faut pas hésiter à contacter son tuteur pour demander des explications. Les Conseillers pédagogiques spécialisés sont aussi là pour accompagner dans l'entrée dans le métier. Il ne faut pas hésiter à solliciter également les collègues de son école. Ils connaissent les élèves et les familles et peuvent apporter des aides sur la gestion de la classe et celle de certains enfants ayant des difficultés particulières. Attention de ne pas se disperser dans la préparation de la classe. Il faut d'abord se concentrer sur l'ordre et la mise au travail des élèves. L'ordre s'obtient par l'application de règles de vie auxquelles l'enseignant doit se tenir, pour ne pas risquer de se faire déborder. Il s'obtient également par une mise au travail réfléchi et anticipée. Les activités proposées doivent être adaptées aux élèves, et prendre en compte les difficultés de certains. Si un travail n'est pas réalisable par un élève, cela va favoriser l'agitation. Enfin, nos 30 élèves ont tous des rythmes d'apprentissage différents. Il faut donc prendre le temps nécessaire pour que chacun progresse et développe le plaisir d'apprendre.



PÉTITION
GAGNER ENSEMBLE LA FIN DES APC

➤ <http://neo.snuipp.fr/gagner-ensemble-la-fin-des-apc,461> (Le SNUipp-FSU > Actions - Interventions)



CALENDRIER
CONCOURS 2017

➤ <http://neo.snuipp.fr/concours-2017-le-calendrier,460>



CE QU'IL FAUT SAVOIR
CARRIÈRE, RÉMUNÉRATION, DROITS DES ENSEIGNANTS DES ÉCOLES

➤ <http://neo.snuipp.fr/carriere-remuneration-droits-des,463> (Droits et obligations > Rémunérations - prestations)

Inclusion des élèves allophones

Le terme «allophones» s'est imposé récemment en France, en suivant l'exemple du Canada, pour désigner de façon plus précise les élèves dont la langue «maternelle» n'est pas le français.

Depuis maintenant plusieurs années, la règle est l'inclusion des élèves allophones dans les classes ordinaires : le défi est d'importance pour les enseignants qui craignent de ne pas pouvoir faire progresser ces enfants au même rythme que les autres. Le nombre d'enfants concernés étant en augmentation, il est nécessaire que les enseignants ne restent pas isolés face à cette difficulté supplémentaire. Les CASNAV* ainsi que les enseignants chargé-es d'UPE2A** doivent être en mesure,



© SHUTTERSTOCK

en étant formés par l'Éducation nationale, de mettre leur expertise au service de leurs collègues en classes ordinaires.

Prendre en compte les parcours de ces élèves

Les enfants allophones sont une richesse pour les classes qui les incluent : même lorsque ces élèves n'ont pas bénéficié d'une scolarité «normale», il n'est pas rare qu'ils et elles parlent d'autres langues que leur langue maternelle, étant originaires de régions du monde à la confluence de plusieurs cultures. Toutefois, il ne faut pas passer sous silence le fait que certains de ces enfants migrants se trouvent en état de stress post-traumatique. Les enseignants doivent être outillés pour valoriser les compétences de ces enfants, mais aussi favoriser leur épanouissement, en prenant en compte leur vécu, comme finalement, pour l'ensemble de leurs élèves. La formation initiale et continue est particulièrement déficiente dans ce domaine. Il est urgent d'y remédier par des sessions de formation proposées à l'ensemble des personnels. C'est un devoir pour le service public d'éducation.

* Centres Académiques pour la scolarisation des enfants Allophones Nouvellement Arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de Voyageurs

** Unité Pédagogique d'Enseignement pour Elèves Allophones Arrivants

MÊME POUR SARAH, ENSEIGNANTE, LES RISQUES DU QUOTIDIEN NE MANQUENT JAMAIS À L'APPEL.

ASSURANCE PROFESSIONNELLE
**POUR LES RISQUES LIÉS
À VOTRE ACTIVITÉ**

-10% SUR LES CONTRATS
D'ASSURANCE AUTO*

**GMF 1^{ER} ASSUREUR
DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC**



ASSURÉMENT HUMAIN

Appelez le 0 970 809 809 (numéro non surtaxé)
Connectez-vous sur www.gmf.fr ou depuis votre mobile sur m.gmf.fr

*Offre réservée aux personnels des métiers de l'enseignement, la 1^{ère} année à la souscription d'un contrat d'assurance auto, valable jusqu'au 31/12/2016.
LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances.
775 691 140 R.C.S Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret et sa filiale GMF ASSURANCES. Adresse postale : 45930 Orléans Cedex 9.